

Info dysplasie

La dysplasie chez le chien : entre récurrence et préjugés. De nombreuses races sont touchées, surtout les grandes.

La hanche, mais aussi le coude.

Qu'est-ce qu'est la dysplasie ? La dysplasie est une anomalie du développement dont l'issue est la dégénérescence du fonctionnement de l'articulation. Ce sont les grandes races les plus sensibles (bouvier, labradors, dogues, rottweilers, bergers allemands, ...). Souvent de caractère héréditaire, la transmission s'effectue selon un mode polygénique. Elle relève donc de l'hérédité quantitative. Le mode de transmission est très complexe puisqu'il s'agit d'un gène récessif (plusieurs générations exemptes de dysplasie peuvent à leur tour produire des sujets atteints). De plus, le taux d'hérédité serait différent si le sujet atteint est la mère ou le père. Suivant les sources d'information, la part d'hérédité oscille entre 50% et 90%. Les chercheurs ne sont pas d'accord entre eux ! Cette malformation peut-être aussi causée par des événements extérieurs. Les facteurs environnementaux et alimentaires peuvent eux être facilement corrigés pour éviter les risques potentiels : un chien trop lourd, pas musclé ; un chien qui a une alimentation non équilibrée ; un chien qui est sédentaire ou qui a un entraînement non adapté à son âge ; un chien qui est bousculé. La dysplasie coxo-fémorale L'hyperlaxité coxo-fémorale est à la base de l'affection. Seul un dépistage radiographique peut déterminer la présence et le stade de la dysplasie. La radiographie doit être pratiquée selon un protocole très précis (protocole de Copenhague 18-19/03/06) et sous état de sédation profonde. Il a été démontré qu'un cliché fait sur un animal vigile est susceptible de masquer jusqu'à 60% d'anomalies liées à l'hyperlaxité. En quelques mots, voici ce qu'est la dysplasie. Grossièrement on peut comparer l'articulation de la hanche à une boule et une attache de caravane. Normalement, il y a un contact étroit entre les surfaces articulaires de la cavité articulaire du bassin et de la tête fémorale. L'ensemble tient grâce aux ligaments et aux muscles. Lors de la dysplasie de la hanche, l'articulation est souvent peu profonde et la tête fémorale est petite et déformée. Cela donne l'impression que l'articulation "accroche" ou qu'elle se déboîte. La dysplasie est classée en quatre stades qu'il faut évaluer sur les deux hanches : stade A (remplacé par la mention HD) : aucun signe : exempt stade B : état sensiblement normal : stade intermédiaire stade C : articulation imparfaite, arthrose débutante : dysplasie légère stade D : articulation très imparfaite, arthrose importante : dysplasie moyennement stade E : dysplasie sévère Les idées reçues à propos de la dysplasie de la hanche y a beaucoup de préjugés et d'erreurs à propos de la dysplasie. Je vais tenter de vous aider à y voir plus clair. La dysplasie n'a rien à voir avec le fait que l'arrière-main (croupe) du berger allemand soit plus basse que l'avant-main La dysplasie n'a rien à voir avec les reins La dysplasie n'est pas LA MALADIE du berger allemand, toutes les grandes races peuvent être touchées Par exemple, mon bouvier des Flandres était atteint aux deux hanches à un stade relativement important. Cela dit, il n'en souffrait pas trop parce qu'il était léger et qu'il était musclé. Diagnostic et responsabilité Seul un examen radiographique fait par un vétérinaire selon un protocole établi peut conclure de façon certaine qu'il s'agit bien d'une dysplasie. Pour que le cliché soit de bonne qualité, le praticien doit le faire sous anesthésie (quelques minutes). Depuis de nombreuses années, la Société du Chien de Berger Allemand a pris en compte ce problème et incite ses adhérents à écarter de la reproduction tous les chiens qui ne sont pas indemnes de dysplasie. Moins d'ascendants sont touchés par cette dégénérescence, moins il y a de risque que la portée à venir soit concernée. Cependant, il est impossible d'assurer une absence certaine de dysplasie chez les sujets à naître même si les aïeux sont indemnes sur plusieurs générations. Un éleveur peut simplement prendre toutes les précautions pour se prémunir contre ce risque, c'est tout. C'est d'autant plus son intérêt, qu'il peut être tenu pour responsable en cas de dysplasie. La dysplasie de la hanche est inscrite sur la liste des vices rédhibitoires du chien. Cette inscription permet à l'acheteur de se faire rembourser tout ou partie du chien s'il a été vendu avec ce vice caché. Toutefois, en aucun cas le vendeur n'est tenu de rembourser les frais de traitement occasionnés par la maladie s'ils sont pratiqués sans son accord. Les dysplasies du coude Moins connue que la dysplasie de la hanche, le trouble du développement du coude est étudié au plan international depuis 1989. Cette dysplasie regroupe quatre affections qui entraînent une altération de la surface articulaire ou de la congruence articulaire entre les trois os qui la constituent (humérus, radius et ulna). Un animal atteint peut être porteur des quatre affections ou d'une seule ; de façon unilatérale ou bilatérale. Une étude montre que les mâles sont plus touchés que les femelles. La dysplasie du coude est responsable de la majorité des cas d'arthrose invalidante du coude. Tous les chiens affectés ne boîtent pas mais la plupart des diagnostics révèlent une douleur à l'examen clinique et/ou une compensation de position. Comme pour la hanche, la radiographie permet de diagnostiquer la malformation (pour le coude, trois incidences sont nécessaires). Une grille de cinq niveaux de classification est utilisée pour classer le stade de la dysplasie du coude. En France, depuis 1997, la SCBA a institué un dépistage systématique des meilleurs sujets de la race et recommande de ne pas faire reproduire ceux qui sont atteints. Voir les autres photos dans la galerie d'images.